

SEANCE DU 04 mars 2013

Le quatre mars deux mille treize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

Etaient présents :

Véronique SAUZEDE, Stephen HAYTER, Etienne MERVOYER, Philippe NEUVILLE, Danielle CANTIE, Marie Sabine FOREST MUR, David FERNANDEZ, Véronique FAVRY, Roland SIRE, Marc FLANDIN

Absents excusés :

Jérôme FERNANDEZ, Sandrine MATEO

Ordre du jour

- * Vote du compte administratif 2012
- * Approbation du compte de gestion
- * Vote des taux d'imposition 2013
- * Réforme des rythmes scolaires
- * Refonte de la carte intercommunale – Approbation de l'arrêté du Préfet relatif du périmètre d'une communauté de commune issue de la fusion des 4 communautés de la Haute-Vallée de l'Aude (document disponible bureau du Maire).
- * Approbation des statuts de la future communauté de communes des Pyrénées Audoises – Répartition des sièges au conseil communautaire du futur EPCI – Désignation des représentants de la commune. (Document disponible bureau du Maire)
- * Rapport d'activité 2012 de la communauté de commune « Aude en Pyrénées » (document disponible bureau du Maire)
- * Cartographie informatisées eau et assainissement
- * Questions diverses.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du dernier conseil et le soumet au vote de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose une modification de l'ordre du jour concernant une délibération à prendre à la demande du conseil général, visant la délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la RD118. La modification est approuvée à l'unanimité.

I- Vote du compte administratif 2012:

Madame Marie Sabine FOREST-MUR et Monsieur le Maire présentent les trois comptes administratifs concernant le budget de la commune (M14), celui de l'eau (M49) et du CCAS.

11- Compte administratif de la commune – M14 -

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	Réalisé 2011	Voté 2012	Réalisé 2012
60612	EDF GDF	8 592,87	15 000,00	27 580,62
60613	CHAUFFAGE	4 735,81	5 000,00	5 294,56
60621	FIOUL		500,00	0,00
60622	CARBURANTS	2 487,36	3 500,00	2 643,48
60623	CANTINE	8 124,22	9 000,00	2 937,00
60631	FOURN ENTRETIEN	10 272,68	12 000,00	6 053,94
60632	FOURN EQUIPEMENT travx régie + capture chat	14 287,10	20 000,00	10 258,21
60633	FOURN VOIRIE	1 761,23	10 000,00	1 350,30
60636	VET TRAVAIL		2 000,00	617,14
6064	FOURN ADMINIST	1 578,32	5 000,00	2 242,58
6065	BIBLIOTHEQUE		200,00	0,00
6067	FOURN SCOLAIRES	2 580,96	4 000,00	2 227,31
6068	AUTRE FOURN serres st ferriol VOIR 61521			32,60
611	PRESTATIONS SERVICES site/photocopieur	1 007,01	3 000,00	1 550,59
6135	LOC MOB/photocopieur + machine affranchir	3 213,68	4 000,00	3 217,18
614	RESEAU FERRE	119,00	120,00	314,60
61521	FLEURS VILLAGE/ELAGAGE PLATANES	659,78	5 000,00	3 350,28
61522	ENTRETIEN BATIMENTS	109,02	3 000,00	40,46
61523	ENT VOIES RESEAUX voirie 2867- robert 1482	1 093,56	8 000,00	4 349,96
61551	ENT VEHICULES		4 000,00	600,48
61558	ENT extincteurs sono	384,91	1 000,00	599,26
6156	MAINTENANCE photocop + logiciel compta	2 240,11	5 000,00	2 571,86
616	ASSURANCES dont CNP IRCANTEC 914 et CNRACL 10188	17 550,49	22 000,00	20 481,40
6182	DOC GENERALE	727,19	1 000,00	371,58
6184	FORMATION	364,78	4 000,00	12,00
6225	IDEMNITES REGISSEUR CANTINE COMPTABLE	778,60	1 400,00	789,39
6226	HONORAIRES atesat - géomètre notaire	2 425,26	12 000,00	3 684,45
6228	divers bout eau			8,08
6231	ANNONCES / PLU	632,68	1 000,00	0,00
6232	CEREMONIES/FOLKLORE GERBES APERO	5 139,56	3 500,00	2 364,76
6236	CATALOGUES lien campenois	1 777,06	2 000,00	1 028,56
6248	FRAIS TRANSPORT			350,00
6261	FRAIS POSTAUX	826,73	1 200,00	916,26
6262	TELEPHONE INTERNET	3 822,96	4 500,00	2 954,33
6281	SPA		600,00	597,60
63512	TAXES FONCIERES	8 064,30	9 000,00	8 275,00
	TOTAL 011 CHARGES CARACTERE GENERAL	105 357,23	181 520,00	119 665,82
6336	COT CNFPT CENTRE DE GESTION	2 128,59	3 000,00	3 014,09
6338	COT SAL URSSAF	452,50	600,00	456,78
6411	PERSONNEL TITULAIRE	115 120,58	140 000,00	133 275,19
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	21 687,09	25 000,00	21 631,41
64168	PERSONNEL INSERTION	34 626,94	22 000,00	22 675,81
6451	URSSAF	23 725,67	30 000,00	25 780,68
6453	COT RETRAITE CNRACL IRCANTEC ERAFP	27 853,39	35 000,00	31 402,56
6456	COT FNC SUPP FAM	1 337,00	2 500,00	1 143,00

64732	ASSEDIC	3 604,42	4 500,00	2 834,75
6474	COMITE INTERCOM	2 855,00	3 500,00	2 202,00
6475	MEDECINE TRAVAIL	482,34	1 200,00	754,70
64832	COT CNRACL FONDS COMPENS		500,00	0,00
	TOTAL 012 CHARGES PERSONNEL	233 873,52	267 800,00	245 170,97
6531	IND ELUS	23 261,24	25 000,00	23 263,26
6533	IRCANTEC ELUS	792,96	1 000,00	820,68
654	PERTES	1 666,62	1 000,00	0,00
6553	INCENDIE	12 751,32	15 000,00	13 002,01
6554	SYNDICATS dont trvx sivom greatti VOIR CANTINE 5986	31 828,51	32 000,00	34 087,88
6574	SUBVENTIONS ASSOC	7 634,75	7 590,00	7 386,00
	TOTAL 65 AUTRES CHARG GEST COURANTE	77 935,40	81 590,00	78 559,83
6611	INTERETS EMPRUNTS	7 452,10	9 400,00	9 366,11
	TOTAL 66 CHARGES FINANCIERES	7 452,10	9 400,00	9 366,11
673	titre annul 2011 TP/FNGIR 38000 au lieu de 11000 EDF 230		28 468,00	28 698,30
	TOTAL 67 CHARG EXCEPTIONNELLES		28 468,00	28 698,30
6811	Amort etude plan eau			1 296,46
	TOTAL 022 DEPENSES IMPREVUES		36 367,00	0,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	424 618,25	605 145,00	482 757,49

	RECETTES FONCTIONNEMENT	Réalisé 2011	Proposé 2012	Réalisé 2012
6419	REMBT CAE / DEXIA	21 097,79	13 000,00	30 911,10
	TOTAL 013	21 097,79	13 000,00	30 911,10
722	TRAVAUX REGIE	35 000,00	28 000,00	28 000,00
	TOTAL 042	35 000,00	28 000,00	28 000,00
70311	CONCESSION CIMETIERE		1 400,00	1 400,00
70323	REDEV OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ERDF GRDF	636,51	800,00	189,00
70388	ORANGE	4 821,80	4 918,00	4 795,44
7067	CANTINE	10 597,20	10 000,00	9 805,60
70688	PREST SERV contrat de La Poste			13 140,00
70872	REMB BUDGET ANNEXE M49	19 000,00	23 000,00	23 000,00
70878	REMB AUTRES REDEV OM logts + Greatti + Lafaille 2000	1 597,00	7 545,00	9 406,18
	TOTAL 70	36 652,51	47 663,00	61 736,22
73111	IMPOTS LOCAUX	306 771,00	282 908,00	282 994,00
7323	FONDS N GIR	38 547,00	38 547,00	38 091,00
7325	FONDS PEREQUATION			2 486,38
7381	TAXE MUTATION	9 978,29		17 757,35
7351	TAXE ELECTRICITE	464,94	1 932,00	2 899,28
	TOTAL73	355 761,23	323 387,00	344 228,01
7411	DOTATION FORFAITAIRE	83 993,00	84 337,00	84 337,00
74718	ELECTIONS REG DOT CNI PASS	17,08		376,12
74121	DOT SOLIDARITE RURALE	7 029,00	7 702,00	7 702,00
74127	DOT NAT PEREQUATION	0,00	7 153,00	7 153,00
742	DOT ELU LOCAL	2 793,00	2 734,00	2 734,00
746	DGDécentralisation	57,68		47,83
74748	SUBVENTIONS BRENAC FA GRANES ST FERR école	10 350,00	8 550,00	7 650,00
748314	COMPENS T P /CFE	776,00	624,00	666,00

74834	COMPENS T F	4 197,00	4 482,00	2 996,00
74833	COMPENS CFE	15 395,00	473,00	17 957,00
74835	COMP TH		16 040,00	0,00
7485	DOT CNI	259,00		
	TOTAL 74 DOT ETAT	124 866,76	132 095,00	131 618,95
752	REVENUS IMMEUBLES logements foyer	58 444,78	58 000,00	45 166,20
758	déch verts + fernandez3000+ salasar2543	8 583,85	3 000,00	8 683,90
	TOTAL 75	67 028,63	61 000,00	53 850,10
761	C R C A			19,14
7713	LIBERALITES RECUES			
773	MANDAT ANNULE COT SYADEN			750,00
7788	SIE GRANES			6 757,08
	TOTAL 76 + 77		0,00	7 526,22
		640 406,92	605 145,00	657 870,60
002 PART EXCEDENT REPORTE N-1				
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		640 406,92	605 145,00	657 870,60
FONCTIONNEMENT RESULTAT 2012				175 113,11

DEPENSES INVESTISSEMENT		<i>Réalisé 2011</i>	<i>Voté 2012</i>	<i>Réalisé 2012</i>
10223	INDU TAXE URBANSIME			1 322,00
1641	CAPITAL EMPRUNTS	35 975,92	33 869,20	33 869,20
165	depot caution logements	1 530,00	350,00	350,00
	TOTAL 16	37 505,92	34 219,20	34 219,20
2111	ACHAT TERRAIN		10 000,00	0,00
211	ACHAT MAISON EL KATHARI	48 042,59		
21578/ 2184/8 178/2184	OP73 ACHAT MAT : Illumi, échelle,banc jeux, tondeuse, escalier Pechou	2 613,26	19 000,00	28 156,49
2315	OP71 ECLAIRAGE PUBLIC	2 486,19		
2151	OP79 VOIRIE (republique, etc)	69 959,15	160 784,00	125 096,80
2151	OP79 annul 2315 greatti		5 733,18	0,00
	OP85 FACE	15 784,21	30 000,00	0,00
21533	OP109 ENFOUIS LIG TEL	331,76	3 000,00	1 239,70
	OP112 TRAVAUX BAT COMMUNAUX Pechou(83539,68), Ecole (60855,75) + Tharin 7415,20	14 605,91	163 000,00	151 810,63
	OP104 PLAN EAU	4 628,23		
2313	OP105 BAT MATERNELLE(9896,64 + 5084,20 Pacareau)	356 367,38	10 000,00	9 896,64
2041	SYADEN		19 000,00	0,00
	TOTAL 23 TRAVAUX	514 818,68	420 517,18	316 200,26
	TOTAL OPERATION ORDRE ENTRE SECTION	35 000,00	28 000,00	28 000,00
	SOUS TOTAL DEPENSES			379 741,46
	001 DEFICIT REPORTE		106 226,76	106 226,76
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	587 324,60	588 963,14	485 968,22

RECETTES INVESTISSEMENT		Réalisé 2011	Voté 2012	Réalisé 2012
		12 407,58	59 624,09	59 624,09
10222	FCTVA	6 179,79	1 144,00	1 889,00
10223	T A	250 975,87	219 712,67	219 712,67
1068	PART EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	269 563,24	280 480,76	281 225,76
	TOTAL 10	21 197,00	75 553,00	27 613,55
1328	SUBV SIVOM +SYADEN (4567)	32 524,80	36 410,00	19 219,20
1341	SUBV DTER			6 239,00
1325	SIVOM	50 000,00	17 191,00	0,00
1383	SUBV DEPARTEMENT	103 721,80	129 154,00	53 071,75
	TOTAL SUBVENTIONS/PARTICIPATIONS	1 250,00	800,00	800,00
165	depot caution	100 000,00	172 795,20	0,00
16	EMPRUNTS	101 250,00	173 595,20	800,00
	TOTAL 16	698,79	5 733,18	5 733,18
2151	IMMO trvx Greatti			345,65
2315	France tel beauséjour			1 296,46
28031	Etude Plan eau	475 233,83	588 963,14	342 472,80
	SOUS TOTAL RECETTES			
	002 EXCEDENT REPORTE			
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	475 233,83	588 963,14	342 472,80
	INVESTISSEMENT RESULTAT 2012			-37 268,66
	RESULTAT REPORTE			-106 226,76
	INVESTISSEMENT RESULTAT CLOTURE			-143 495,42
	FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT		R GLOBAL	31 617,69

12- Compte administratif de l'eau – M 49 -

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA2011	BP 2012	Réalisé 2012
6061	EDF	2 574,00	3 800,00	4 175,97
6062	FOUR NON STOCKEES (chlore)	709,67	1 000,00	439,22
6063	FOURN ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	1 990,83	4 000,00	1 916,75
611	ESPERAZA 29315,09 + SPANC(26 x 179,40) = 4664,40)	56 555,31	34 000,00	29 315,09
6137	REDV OCCUPAT DOMAIN PUBLIC	217,20	218,61	218,61
6152	ENT RESEAU EAU LYONNAISE		3 000,00	705,64
615	ENT chloromètre			544,50
617	FRAIS ANALYSES	1 157,53	2 500,00	613,31
6262	TELEPHONE MINITEL	656,50	1 800,00	804,66
6371	RED PREL RESSOURCE EAU (57,266 x 46,10)	2 149,29	2 639,96	2 636,92
	CHAP 011 CHARGES CARACTERE GAL	66 010,33	52 958,57	41 370,67
6215	PERSONNEL EXTERIEUR	19 000,00	23 000,00	23 000,00
	CHAP 012 CHARGES PERSONNEL	19 000,00	23 000,00	23 000,00
6541	CREANCES IRRECOURVABLES	1 301,77	1 765,00	205,88
658	CHARGES DIVERS		200,00	0,00
	CHAP 65 AUTRES CHARG GEST COUR	1 301,77	1 965,00	205,88

701249	RED POLLUTION EAU (30380 X 0,22)	4 607,92	6 683,60	6 379,80
706129	RED MODERN RESEAUX (24067 x 0,15)	2 418,26	3 610,05	3 610,00
	CHAP 014	7 026,18	10 293,65	9 989,80
	SOUS TOTAL DEPENSES	93 338,28	88 217,22	74 566,35
	TOTAL 022 DEPENSES IMPREVUES		4 829,71	0,00
6811	DOTATIONS AMORTISSEMENTS	10 621,08	11 429,20	11 429,20
	042 OP ENTRE SECTION	10 621,08	16 258,91	11 429,20
	TOTAL DEPENSES FONCT	103 959,36	104 476,13	85 995,55

	RECETTES FONCTIONNEMENT	CA2011	BP2012	Réalisé 2012
70111	EAU (1,30 / m3)	41 875,05	38 126,40	70 349,15
701241	RECOUV REDEV POLLUTION	6 856,08	6 692,62	14 646,02
704	TRAVAUX(brancht + install compteur)	416,10	1 000,00	4 042,77
70611	ASSAINISMNT (RED +0,96 / m3)		32 474,16	50 443,28
706121	RECOUV RED MODERN RESEAU	30 679,78	4 563,15	7 941,75
7064	LOCATION COMPTEUR	11 397,50	11 570,00	23 260,00
7062	REDEV SPANC (52 ABO x 50)		2 550,00	5 150,00
7071	VTE COMPTEURS			80,00
	CHAP 70 PRODUITS	91 224,51	96 976,33	175 912,97
758	produits gestion courante	4,26		
	RECETTES REELLES	91 228,77	96 976,33	175 912,97
777	QUOTE PART EQUIPEMENT	2 206,88	2 389,96	2 389,96
	042 OP ENTRE SECTION	2 206,88	2 389,96	2 389,96
	RECETTES TOTALES			178 302,93
	002 EXCEDENT REPORTE		5 109,84	5 109,84
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	93 435,65	104 476,13	183 412,77

RESULTAT 2012 92 307,38
EXCEDENT REPORTE 5109,84
RESULTAT CLOTURE 97 417,22

	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA2011	BP2012	Réalisé 2012
2157	NETTOYEUR HP		20 000,00	
2157	Vannes, compteurs, pompe relev trappes		10 000,00	11 913,15
2158	TRAVAUX STATION Brezilhou, compteurs	2 288,67	350 548,00	12 785,72
	TOTAL 21	2 288,67	380 548,00	24 698,87
13913	AMORT SUBVENT 1998 DEPART	863,53	1 046,61	1 046,61
13914	AMORT SUBVENT 1997 commune eau	152,45	152,45	152,45
13918	AMORT SUBVENT 2005 2006 DEPART	744,30	744,30	744,30
139118	AMORT SUBVENTION FEDER 2009	446,60	446,60	446,60
	040 OP ENTRE SECTION	2 206,88	2 389,96	2 389,96
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	4 495,55	382 937,96	27 088,83

	RECETTES INVESTISSEMENT	CA2011	BP 2012	Réalisé 2012
10222	FCTVA	3 317,95	354,33	354,33
1068	PART EXCEDENT DE FONCT N-1	28 573,96		
	Total 10	31 891,91	354,33	354,33
1311	ETAT DETR		87 020,00	0,00
13118	AUTRES SUBVENTION Agence eau		50 719,00	0,00
1313	DEPARTEMENT		56 408,00	0,00
	TOTAL 13	0,00	194 147,00	0,00
16	EMPRUNTS		90 217,10	0,00
	SOUS TOTAL RECETTES	31 891,91		
2815	AMORTISSEMENTS eau assainisst	10 621,08	11 429,20	11 429,20
	Total 040	10 621,08	11 429,20	11 429,20
	TOTAL RECETTES			11 783,53
	002 EXCEDENT REPORTE		86 790,33	86 790,33
	TOTAL RECETTES INVEST	42 512,99	382 937,96	98 573,86

RESULTAT 2012 -15 305,30
EXCEDENT REPORTE 86 790,33
RESULTAT CLOTURE 71 485,03

Après avoir apporté des précisions et répondu aux questions des conseillers, Monsieur le Maire se retire pour le vote et Monsieur HAYTER assure la présidence de séance puis demande d'approuver les comptes administratifs M14 et M49.

Le conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs M14 – M49.

A collection of handwritten signatures in blue ink, including several illegible scribbles and names such as 'Hayter', 'Maire', and others, likely representing the council members and the mayor mentioned in the text above.

13- Compte administratif du CCAS

Monsieur le maire présente au conseil le compte administratif du CCAS, tel qu'il a été validé par la commission CCAS, sous la présidence de Monsieur Jérôme FERNANDEZ.

	<i>DEPENSES FONCTIONNEMENT</i>	<i>REALISE 2011</i>	<i>VOTE 2012</i>	<i>REALISE 2012</i>
611	PRESTATIONS SERVICES	709,41		
6232	FETES CEREMONIES pour mémoire 1829	829,83	3000,00	1828,06
6248	FRAIS TRANSPORT			171,00
6561	secours urgence		2 044,20	
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 539,24	5 044,20	1 999,06

	<i>RECETTES FONCTIONNEMENT</i>	<i>REALISE 2011</i>	<i>VOTE 2012</i>	<i>REALISE 2012</i>
7066	PRESTATIONS SERVICES	547,20		172,80
7474	SUBVENTION COMMUNE	1 405,00	1 405,00	1 405,00
7713	1/3 CONCESSION CIMETIERE		420,00	
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 952,20	1 825,00	
	002 EXCEDENT REPORTE		3 219,20	
	TOTAL		5 044,20	1 577,80
	RESULTAT 2012			-421,26
	EXCEDENT REPORTE N-1			3 219,20
	EXCEDENT CLOTURE 2012			2797,94

II- Approbation du compte de gestion du percepteur :

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le receveur, n'appelle ni observation ni réserve, le résultat des deux comptes étant identique et les opérations comptables étant semblables et régulières.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

III- Vote des taux d'imposition 2013 :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil les taux d'imposition votés en 2012 et propose que, compte tenu de la conjoncture économique notamment, ces taux soient reconduits pour 2013.

- Taxe d'habitation : 18,43 %
- Taxe foncière sur le bâti : 20,12 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 102,42 %
- C.F.E. : 29,10 %

Le conseil approuve à l'unanimité.

IV- Réforme du rythme scolaire :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la problématique de la réforme des rythmes scolaires dont la mise en œuvre est possible dès la rentrée de septembre 2013 ou bien reportée en

septembre 2014.

Il indique que concernant la mise en œuvre pour septembre 2013, la commune est en mesure de faire des propositions d'occupation du temps périscolaire à sa charge, 4 jours par semaine et le mercredi matin. Toutefois plusieurs problèmes extrascolaires ont été relevés à la fois par les enseignants et par les parents d'élèves. Une délégation des parents d'élèves a été reçue en mairie et a fait part, qu'après avoir consulté l'ensemble des parents d'élèves, ces derniers sont à une écrasante majorité pour le report à la rentrée 2014.

Après en avoir largement débattu, le conseil prend en compte l'avis des parents d'élèves d'une part et le fait que la quasi-totalité des communes de la haute vallée se sont prononcées pour le report en 2014 d'autre part.

Monsieur le maire soumet la question au vote des conseillers qui sont à la majorité pour le report en 2014 (10 voix pour - 1 voix contre Monsieur Roland SIRE)

V- Refonte de la carte intercommunale :

51-Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il convient de prendre une délibération afin de valider le périmètre de la nouvelle communauté de communes des « Pyrénées Audoises », incorporant les quatre communautés suivantes : Axat, Quillan, Chalabre et le Pays de Sault, périmètre délimité par Monsieur le Préfet dans son arrêté.

Il soumet ce **nouveau périmètre** au vote des conseillers **il est approuvé à la majorité** (8voix pour - 3 abstentions David Fernandez, Philippe Neuville, Favry véronique)

52-Monsieur le maire demande d'examiner les nouveaux statuts de la nouvelle communauté de communes «Des Pyrénées Audoises ».

Il fait un résumé des statuts et donne lecture des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Du débat qui a suivi il ressort que le conseil regrette qu'il s'agisse d'une compilation des statuts des 4 communautés de communes existantes et qu'il n'ait pas été engagé un travail sur le fond alors que les délais depuis l'avis de la CDI notamment, le permettaient. A ce titre Monsieur Roland sire montre un exemple de statut réalisé par une communauté de communes de seine et marne et indique qu'il n'y avait aucune difficulté à adapter la même démarche pour la future communauté de commune « Des Pyrénées Audoises »

Monsieur le maire et l'ensemble des conseiller vont dans le même sens en écartant toute volonté polémique et en s'abstenant de prendre une position politique sur le sujet.

Monsieur le maire soumet la question au vote des conseillers, **les statuts en leur article 4 compétences et 5 prestations de services, sont rejetés à l'unanimité.**

53-Monsieur le maire indique que la nouvelle communauté de communes sera représentée par 88 membres, ainsi répartis :

12 membres pour Quillan, 8 membres pour Espéraga, 4 membres pour Axat, 2 membres pour Chalabre et Campagne sur Aude, 1 membre pour toutes les autres communes.

Il convient de procéder à la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants :

Sont désignés à l'unanimité :

Titulaires : Gilbert SIMON Maire et Danielle CANTIE adjointe.

Suppléants : Philippe NEUVILLE adjoint et David FERNANDEZ conseiller municipal.

Les présentes décisions feront l'objet d'une délibération

VI- Compte rendu d'activité de la communauté de communes « Aude en Pyrénées »pour 2012 :

Monsieur le maire retrace les grandes lignes du compte rendu d'activités de la communauté de communes « Aude en Pyrénées », le document est à la disposition de chaque conseiller.

VII- Radars pédagogiques :

Philippe NEUVILLE informe les membres du conseil qu'un premier radar a été placé par ses soins à l'entrée de Campagne sur Aude, (RD 2 - Route de Brézilhou).

Les deux poteaux devant accueillir les radars de la RD 118 ont été placés par le SIVOM. Toutefois au vu du temps passé à placer et mettre en fonction le premier radar, il s'avère que son déplacement risque de poser problème.

Il serait donc plus facile d'en commander un troisième, afin de ne pas avoir à en déplacer un plusieurs fois par an. Un devis a été demandé à la société LF SIGN', auprès de laquelle les deux premiers radars ont été achetés, elle a consenti le même tarif, le devis s'élève à 2 166,55 € TTC.

Le conseil approuve à l'unanimité l'achat de ce troisième radar pour un montant de 2166,55€ TTC.

VIII- Cartographie informatisée eau-assainissement :

Philippe NEUVILLE informe les membres du conseil que la mise en place de cette cartographie « Cart@jour », a un caractère obligatoire et la mise à jour du réseau eau-assainissement, doit être réalisée rapidement.

Il convient donc de faire l'acquisition d'un logiciel sur lequel nous pourrions fixer les réseaux connus et intervenir à chaque modification des réseaux (eau, assainissement, EDF...).

Le coût de ce logiciel présenté par le cabinet G2C environnement, avec réseau eau-assainissement et réseau EDF, prévoit également trois journées de formation pour cinq stagiaires maximum, il est d'un montant de 6362,72€ TTC.

Il est à noter qu'aucune subvention ne peut être demandée pour ce genre de produit informatique, mais s'agissant d'une dépense d'investissement, la TVA sera récupérée.

Le conseil approuve à l'unanimité, la dépense pour un montant de 6372,72€TTC

IX- RD 118 :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le projet d'aménagement sécuritaire de la RD 118 soumis au conseil général doit être corrigé sur certains points, notamment le plateau ralentisseur qui semble poser problème.

Une réunion est prévue en Mairie avec le Cabinet CETUR et le Conseil Général, afin d'amender le dossier qui doit rapidement repasser en commission technique, dont l'avis favorable est obligatoire, pour qu'il soit éligible à subvention.

X- VIDEO-PROTECTION :

Le projet de la pose de caméras de vidéo-protection est à l'examen du préfet. Il faut espérer qu'il soit retenu dans de bonnes conditions de subvention (40%), à défaut il faudra trancher.

XI- Point travaux :

- **Réhabilitation du garage anciennement occupé par la Société MARTINEZ – BAUDRU :**

Deux devis ont été présentés par la SARL MARIN & FILS, les prix retenus sont identiques à ceux pratiqués pour la maison Péchou.

- 12 549,00 € TTC pour la toiture
- 11 762,00 € TTC pour la réalisation des cloisons, isolation des murs, pose de carrelage, de faïences, ouvertures pour la pose de fenêtres....

Les deux devis sont approuvés à l'unanimité.

Le devis électricité présenté par l'entreprise CLEMENTE, pour un montant de 4 302,00 € TTC est à discuter afin de réduire si possible son montant.

L'entreprise Pacarreau doit à la commune la pose des huisseries détenues par ailleurs.

- Reprise eau potable RD118 et RD 92 – Reprise des branchements plomb

Ce jour à 14 heures la commission d'appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis pour faire suite à l'appel public à concurrence pour les trois chantiers, eau potable et branchements plomb.

Sept entreprises ont répondu à la consultation. La mieux disante financièrement est la SARL CHAUVET de LIMOUX pour un montant hors taxes de 222082,85€. Le cabinet CETUR va procéder à l'analyse des offres et rendra sa copie le jeudi 14 mars à 14 heures.

Monsieur le Maire indique que ces investissements vont justifier un emprunt dont le montant sera prochainement évalué.

- Travaux RD 2 - route de Brézilhou :

Les travaux de pose de désactivé, interrompus par les intempéries reprendront avec le retour du beau temps.

XIV- Questions diverses :

• Marie Sabine FOREST MUR :

Indique que les enseignants utilisent divers matériels et jouets qui mériteraient un local de stockage.

Elle propose le déplacement de l'escalier, au demeurant dangereux et de créer sous l'escalier, un local qui sera mis à disposition de l'école pour ranger correctement son matériel.

Satisfaction sera donnée à sa demande, les travaux seront réalisés par les employés communaux dès que possible.

• Steven HAYTER :

Propose que l'emploi des pesticides par les employés de Mairie soit réduit.

Monsieur le Maire l'informe que l'emploi de pesticides est déjà très limité dans la commune mais qu'il sera tenu compte autant que possible de sa demande.

• Roland SIRE :

Présente deux devis concernant la création d'un columbarium :

- Entreprise Geninato : 5 780,00 € HT (12 cases)
- Entreprise Sanchez : 9 000,00 € HT (12 cases)
- Pour deux cases sur le dépositoire : 770,00 € HT

L'entreprise VALETTE devrait déposer un devis prochainement.

Monsieur le Maire indique qu'après étude des devis, la décision sera prise au prochain conseil.

• David FERNANDEZ :

-S'inquiète de l'état de santé de Sébastien LAFFONT. Le maire lui répond que ce dernier va mieux et a repris son service au profit du collègue de Quillan le matin puis de la mairie l'après-midi

-Rend compte au conseil de la visite qu'il a rendue avec Monsieur le Maire à la mairie de Quillan pour s'informer du dossier de création de deux lacs à Quillan. Il semblerait que ces deux plans d'eau ne devraient avoir aucun impact sur la prise d'eau à la station de pompage de Campagne, tant au niveau de la quantité que de la qualité des eaux puisées et rendues dans le fleuve.

Après en avoir débattu, le conseil à l'unanimité prend acte de la volonté de la commune de Quillan dans son projet, mais une délibération sera remise au commissaire enquêteur, pour attirer son attention

sur l'étendue du périmètre de protection de la galerie filtrante et sur la nécessité d'obtenir des garanties, afin que l'alimentation en eau de ces deux plans d'eau ne vienne pas altérer tant en quantité qu'en qualité le bon fonctionnement de notre alimentation en eau du village et des hameaux des Sauzils et de Ramounichoux.

° Philippe NEUVILLE :

Indique qu'une journée de fête va être organisée pour les 10 ans de Toques et Clochers par l'association et le comité des fêtes. La date du 1^{er} juin a été retenue, mais n'est pas définitive pour l'organisation de cette journée avec une bandas, des points repas et un marché gourmand.

Le veau républicain sera organisé par le comité des fêtes hors fêtes de campagne, le 13 juillet. La fête du village aura lieu les 26, 27 et 28 juillet (26/07 : bal avec California – 27/07 : ripailles avec 1 bandas et disc-jockey – 28/07 : loto en plein air).

Après un tour de table, Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures 15.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire

